

## Accompagnement porteur de projet de crèche ou MAM Montessori

Une équipe spécialisée vous accompagne pour préparer la création de votre crèche ou MAM Montessori

Durée: 35.00 heures (5.00 jours)

### A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

#### Profil du stagiaire

- Porteur de projet justifiant d'un projet de création consistant et viable d'un établissement d'accueil de jeunes enfants Montessori

#### Prérequis

- Justifier d'un projet consistant et viable de création d'un établissement appliquant la pédagogie Montessori ;
- Justifier ne pas être frappé de l'une des incapacités prévues par l'article L.133-6 du Code de l'action sociale et des familles pour exploiter un établissement accueillant des enfants de moins de 6 ans (par la production d'une attestation sur l'honneur) ;
- Justifier d'une formation à la pédagogie Montessori (idéalement pour les enfants de la naissance à 3 ans) validée ou en cours de validation ;
- Si les fonctions de Directeur ont vocation à être assumées par le candidat (futur exploitant de l'établissement), justifier de la détention d'un diplôme et/ou d'une expérience.

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Acquérir les compétences concourant au démarrage, à la mise en œuvre et au développement du projet de création d'un établissement d'accueil de jeunes enfants (crèche ou MAM) appliquant la pédagogie Montessori,
- Acquérir les connaissances et les compétences permettant la pérennisation de l'activité.

### CONTENU (PROGRESSION PEDAGOGIQUE)

- Valider son projet
  - Connaître et maîtriser la réglementation en vigueur pour créer un établissement d'accueil de jeunes enfants (de moins de 6 ans), pour valider, structurer et sécuriser son projet de création
  - Connaître les organismes de tutelle compétents, et savoir effectuer une déclaration de création d'un établissement (crèche ou MAM), pour pouvoir démarrer son activité
  - Identifier la structure juridique appropriée pour mettre en œuvre son projet
- Connaître, animer et gérer les ressources humaines dans le respect de la réglementation applicable
  - Connaître et maîtriser la réglementation applicable aux différents professionnels participant à l'accueil des enfants, à quelque titre que ce soit, pour sécuriser le démarrage et le développement de l'activité
  - Piloter efficacement la gestion des ressources humaines
- Choisir son implantation et définir une communication efficace
  - Connaître et maîtriser la réglementation applicable aux locaux, et intégrer, dès le projet de création, les spécificités liées à l'aménagement intérieur des locaux, afin de mettre en œuvre le projet pédagogique défini autour de la pédagogie Montessori, et sécuriser son activité au regard des dispositions réglementaires applicables
  - Acquérir les bases marketing-commerciales pour promouvoir l'activité de son établissement et pérenniser son activité
- Financer son projet
  - Établir son business plan, pour sécuriser la création, et le démarrage de son activité
  - Connaître les subventions et les aides financières spécifiques au secteur d'activité, et savoir comment et auprès de quels acteurs les solliciter
  - Savoir fixer ses tarifs (ou définir son salaire), en définissant un mode de calcul approprié
- Module optionnel : accompagnement individualisé en distanciel

### ORGANISATION

#### Formateur

Dominique GRABIN, cheffe de projet crèche à l'ISMM, Diplômée d'Etat d'infirmière puériculture, justifie d'une expérience professionnelle avérée en qualité de formatrice (notamment dans le cadre de formations d'auxiliaire de puériculture dans un GRETA et dans le cadre d'animation d'ateliers à destination de jeunes parents), et en qualité de coordinatrice qualité d'un réseau de micro crèche et de fondatrice responsable d'une agence spécialisée dans l'accueil de jeunes enfants.

# INSTITUT SUPERIEUR MARIA MONTESSORI

1-7 rue Jean Monnet  
94130 Nogent-sur-Marne  
Email: [contact@formation-montessori.fr](mailto:contact@formation-montessori.fr)  
Tel: 01 48 72 95 20



Ariane JOUTARD PARIS, consultante crèche, éducation et parentalité au sein de l'ISMM, Diplômée de l'EM Lyon (école de Management), justifie d'un CAP Petite enfance, d'une formation en communication digitale, et d'une expérience professionnelle avérée dans la création d'un réseau de micro-crèches (EIDULOAA) et dans la création du site [www.atoukids.fr](http://www.atoukids.fr) dédié à l'accompagnement des familles, dans la parentalité et l'éducation.

## Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation (en corrélation avec le nombre de stagiaires présents - effectif maximal : 5 personnes).
- Documents supports de formation projetés.
- Partage d'expériences, étude de cas concrets permettant une alternance entre des exposés théoriques et pratiques.
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation (supports pédagogiques).
- Accompagnement individualisé pour guider chaque Stagiaire à chaque étape de la réalisation de son projet, pour favoriser sa réussite.

## Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Des feuilles de présence, établies par demi-journée, signées des Stagiaires et du formateur permettront de suivre l'exécution de l'action,
- Rédaction de dossiers
- Formulaire d'évaluation de la formation par le Stagiaire (à des fins de qualité),
- Entretien téléphonique pour s'assurer de la réalisation du projet, dans un délai compris entre trois mois et six mois après le terme de l'exécution de l'action,
- Visite sur place avec relecture des documents avant la visite d'agrément (si le projet voit le jour dans les 18 mois de formation) préalable au lancement de l'activité et à l'ouverture de l'établissement.